

Labellisation des événements / actions emploi et entrepreneuriat



Axe 1 et 2 de la Cité de l'emploi

La Cité de l'emploi a pour ambition de valoriser les événements / actions existants afin d'accroître leur visibilité et d'amplifier le nombre de candidats.

Pourquoi créer un label Cité de l'emploi ?

- **Les manifestations labellisées acquièrent davantage de visibilité**, en s'inscrivant dans le cadre « Cité de l'emploi ». Le label, attribué aux événements, est gage de qualité et est facilement identifiable par les habitants.
- **Une opportunité pour « faire culture » ensemble**, autour des enjeux du territoire, pour une offre de service répondant à des critères communs
- **Une mise en relation avec de nouveaux partenaires** pour la réalisation de l'événement / action (collectivité, partenaires, entreprises...)
- **Une volonté forte d'impulser de nouveaux événements / nouvelles actions** sur le territoire répondant aux besoins des habitants, autour des enjeux du rapprochement entre l'offre et la demande d'emploi, ainsi que l'entrepreneuriat

Quels sont les avantages du label ?

- Les événements labellisés font automatiquement l'objet d'une promotion forte par la collectivité avec une communication dédiée : un affichage sur l'agenda partagé Cité de l'emploi, sur la Plateforme Emploi Toulouse Métropole, la Grande Equipe, les réseaux de la collectivité et/ou par communiqué de presse.
- Une visibilité renforcée des pratiques et méthodologies efficaces.
- Un appui aux événements / actions labellisés (logistique, conseil, financier...), dans la limite de l'enveloppe de la Cité de l'emploi et un appui par le coordinateur-trice cité de l'emploi pour communiquer et informer.

- Des apports en ressources (expérimentations sur d'autres territoires, outillage pour répondre à des besoins identifiés collectivement...), notamment pour le suivi des embauches en entreprise, mais aussi dans la constitution d'un agenda partagé.
- Une implication de nouveaux partenaires dans les événements / actions.

Quels sont les événements / actions concernés ?

Tout événement / action autour de l'emploi et de l'entrepreneuriat :

- ➔ ayant lieu sur le Grand Mirail et les environs, même lorsque l'acteur ou les acteurs organisateurs impliqués n'y sont pas situés
- ➔ ou encore délocalisé sur un autre quartier de Toulouse / Toulouse Métropole, mais visant ces publics.

La durée ?

Le temps de l'événement ou la durée annuelle pour l'action.

Quels sont les critères de labellisation ?

Des critères obligatoires

Problématiques	Critères
<p>Une diminution croissante du nombre de publics dans les événements / actions emploi - entrepreneuriat</p> <p>Une offre de services très riche sur le territoire, très souvent sous-utilisée</p> <p>Une nécessité de rendre des comptes, en premier lieu aux publics</p>	<p>(1) Une accessibilité facilitée pour les publics QPV</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Gratuité, information accessible et mobilisant les « relais » du territoire, etc. <p>(2) Une communication adaptée</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Un calendrier des événements diffusé aux acteurs de l'emploi, aux associations des QPV, en s'appuyant sur l'existant et en allant ensemble plus loin (plateforme Emploi TM, site de la Grande Equipe...) ➔ Des communications ludiques, s'appuyant moins sur l'écrit et diffusées sur les réseaux adaptés aux publics ou sur les espaces publics fréquentés ➔ Une communication passant par les "acteurs relais" <p>(3) Une démarche partenariale : pour renforcer l'attractivité et la qualité des événements / actions</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Tout événement / action labellisé doit être construit en partenariat : soit dans un portage multipartenarial, soit en permettant aux partenaires de s'y impliquer (pour l'organisation, la mobilisation des publics, des entreprises et des partenaires, etc.). <p>(4) Un suivi de l'événement / action</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Bilan de l'événement / action et ses résultats qualitatifs et

<p>bénéficiaires pour pouvoir les remobiliser et renforcer la confiance envers les acteurs de l'emploi</p>	<p>quantitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> → Capitaliser les bonnes pratiques professionnelles, en constituant des « fiches actions » clés en main <p><u>Les critères attendus pour le bilan de l'action :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> → Le nombre d'actions réalisées dans le cadre de cette labellisation → Le public touché lors de l'évènement : Nombre de femmes, d'hommes, de jeunes (-25 ans) ; seniors → Lieu de vie : la part de public issus des QPV → Nombre de candidats reçus en second entretien → Nombre de candidats retenus pour un poste (pour les bilan à 1 mois voire +) ou pour une formation, ou en stage (dont PMSMP) → Nombre de candidats orientés vers les acteurs du Service Public Emploi
--	--

Des critères optionnels

Problématiques	Critères
<p>Des publics éloignés de l'emploi, en difficulté pour aller vers les employeurs dans les événements / actions emploi</p>	<p>(1) <i>Un format adapté</i></p> <ul style="list-style-type: none"> → Des “cafés rencontre” : c'est-à-dire des événements ou des formats d'actions plutôt de petite taille et thématiques (par secteur, pour quelques entreprises précises...) <p>(2) <i>Un avant, pendant et après l'évènement / action</i></p> <ul style="list-style-type: none"> → Une préparation des publics, notamment pour les job dating, par des acteurs de l'emploi, mais aussi par des entreprises, des acteurs hors emploi... → des RDV fixés entre les publics et les entreprises → un suivi post-événement / action <p>(3) <i>Des propositions d'aide sur place ou en amont</i></p> <ul style="list-style-type: none"> → ateliers de préparation, CV vidéo, préparation à l'entretien, présentation de soi grâce à la réalité virtuelle, travail sur les soft skills... → Une « clinique des CV » ou une préparation « Flash » le jour de l'évènement → Des publics guidés et accompagnés grâce à un “tuteur forum”, assuré par les professionnels impliqués ou dans une démarche de pairs à pairs, par des publics des structures

Des représentations à lever pour favoriser la rencontre entre les publics et les entreprises

Une volonté de rendre les publics acteurs de leur démarche d'insertion professionnelle

Une volonté d'ouvrir le champ des possibles pour les publics

Une visibilité renforcée des événements / actions labellisés

(4) Une implication des entreprises

- dans l'organisation des forums ou au travers de temps de rencontre avec les publics, en dehors de la phase de recrutement
- ainsi que dans la préparation des publics, grâce à du coaching

(5) Une implication des habitants

- dans la réalisation des forums
- ou dans la communication

(6) Des événements / actions comportant plusieurs volets

- Une présentation des métiers et une sensibilisation aux secteurs qui recrutent (métiers en tension, emplois d'avenir...)
- La découverte métiers par le faire
- des formats d'événements / actions différenciés

(7) Une diversification des acteurs impliqués

- une diversification des entreprises et secteurs proposés
- une implication de nouveaux acteurs, ainsi que de nouvelles entreprises partenaires

(8) Des événements / actions impliquant les lieux labellisés

- Réalisés au sein même des lieux labellisés
- ou avec leur implication active